



APPEL A PROJET - RESIDENCE CIRQUE 2019-2020

ZimZam

ZimZam, structure spécialisée en cirque adapté depuis 2005, mène un projet artistique et social en lien avec le handicap.

4 pôles d'activités sont développés sur 2 zones géographiques, Marseille (13) et La Tour D'Aigues (84) :

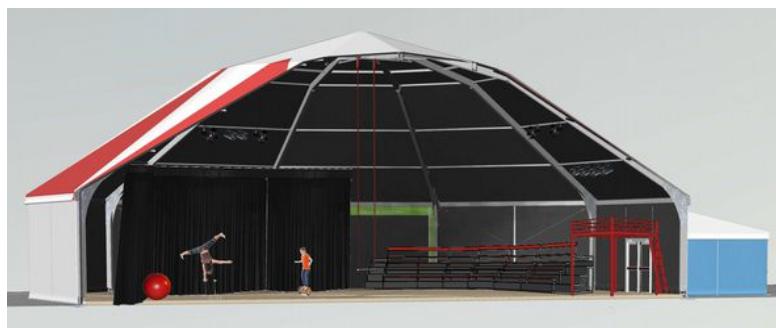
- Pratique du cirque à destination des publics en situation de handicap (ateliers, stages, séjours)
- Création de Spectacles mêlant artistes en situation de handicap ou non
- Diffusion de spectacles de cirque en lien ou non avec le handicap
- Transmission : Formation auprès des futurs travailleurs sociaux et sensibilisation au handicap dans les écoles

www.zimzam.fr

Le lieu de résidence

En Avril 2018, à La Tour d'Aigues, un lieu de résidence d'artiste a vu le jour.

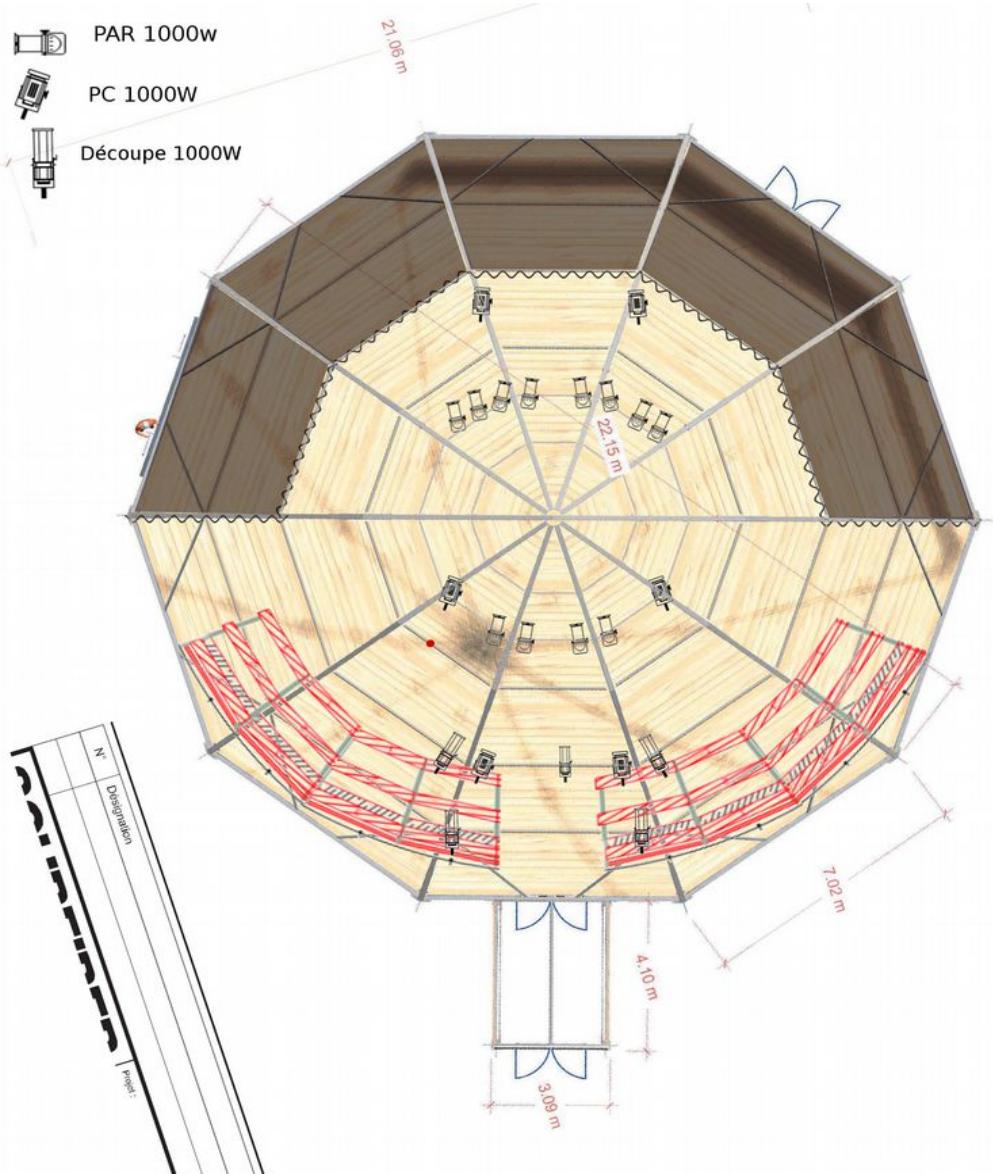
Propriété de l'association La Bourguette, implanté au sein de l'Institut Médico Educatif La Bourguette, accueillant de jeunes personnes atteintes d'autisme, présentant des troubles envahissant du développement.



Ce lieu est constitué d'un chapiteau auto-porté de 22m de diamètre, d'un chapiteau de type cirque en toile de 17x13m, de matériel de cirque, son et lumière professionnels.

L'hébergement et la restauration sont pris en charge par l'association La Bourguette.

Les projets de résidences retenus devront inclure des échanges avec le public en situation de handicap du lieu d'accueil : ateliers, rencontre, création, présentation d'étape de travail...



Dates de résidence (au choix)

- du 28/10/2019 au 01/11/2019 ;
- du 24 au 28/02/2020 ;
- du 20 au 24/04/2020.

Une restitution intégrée aux festivals organisés par ZimZam

En contrepartie de la mise à disposition du matériel, du lieu, de l'hébergement et de la restauration, la compagnie accueillie s'engage à présenter son spectacle finalisé lors d'un des différents événements organisé par ZimZam sous le chapiteau de la Bourguette:

- Le festival Fadoli's Circus, du 13 au 17 mai 2020.
- Le Festival Cirques Divers, en octobre 2020.
- La Biennale Internationale des Arts du Cirque, en Janvier-Février 2021.

Modalités de résidence

- Mise à disposition d'un espace de travail : Chapiteau 22m auto-porté opaque, équipé son et lumière, Plateau de 14mx10m
- Organisation d'une présentation d'étape de travail, en fin de semaine, ouverte au public de l'association La Bourguette.
- Prise en charge de l'hébergement (chambres individuelles, salon, cuisine équipée) et des repas, dans la limite de 5 personnes.
- Organisation de 2 à 3 temps d'ateliers à destination de personnes en situation de handicap (à définir avec ZimZam)

Merci de nous envoyer par mail:

- la fiche de renseignements ci-jointe.
- le dossier artistique de création
- selon état d'avancement du projet, visuels et/ou extrait vidéo du projet

Critères de sélection :

- Le projet déposé peut être un projet en fin de création ou en cours d'écriture.
- Qualité artistique du projet
- Intérêt pour les questionnements artistiques en lien avec la différence, le handicap.

Une convention de résidence sera signée entre la compagnie choisies et ZimZam

Calendrier prévisionnel :

Dépôt des dossiers au plus tard **2 mois avant chaque session de résidence, par mail** (ne rien envoyer par courrier).

Contact :

ZIMZAM

9 rue vian 13006 Marseille / 998 Chemin de la Bourguette 84240 La Tour d'Aigues

04 13 59 06 35 / 06 11 67 63 43

zimzam.association@gmail.com

www.zimzam.fr

